

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI de MASSEUBE-Challenge de Haute- Garonne

Article 1 :

La Maison des Echecs Toulouse Lardenne :

Organise le 1^{er} OPEN International d'Echecs de Masseube-Challenge de Haute-Garonne à L'Institut Saint Christophe,
du 24 au 28 octobre 2020 comprenant 2 tournois : Tournoi A (elos supérieurs à 1 500),
Tournoi B (elos inférieurs à 1 700).

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE en vigueur. (88^{ème} congré, Antalya, Turkey) applicables depuis le 1^{er} janvier 2018).

Le tournoi est ouvert aux licenciés A FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral C04.

(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre selon la FIDE)

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 :

Horaires de Jeu : Samedi 24 : ronde 1 : 15h – Dimanche : Ronde 2 : 9h, Ronde 3 : 15h - Lundi Ronde 4 : 9h, Ronde 5 : 15h, Mardi : Ronde 6 ; 9h, Ronde 7 : 15h, Mercredi Ronde 8 : 9h.

Retard autorisé : 1/2h

Pointage et Vérification des licences - Clôture des inscriptions : Samedi 24 octobre jusqu'à 14h15. Les joueurs n'ayant pas réglé leur inscription et n'ayant pas pointé avant 14h15, ne seront pas appariés à la ronde 1.

Clôture du Tournoi : Mercredi 28 Octobre : 15h

Article 4 :

La cadence est de 1 heure et 30 minutes + 30 secondes par coup.

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier plus d'une demi-heure après l'annonce du début de la ronde par l'arbitre perd la partie par forfait.

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8-C.04.2 LA).

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 50€ Jeunes : 30€ (40€ et 25€ si hébergement sur place)

Article 6 :

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Système Suisse : Victoire à 1 point – partie nulle : ½ point – perte : 0 point

Départage des ex aequo : Buchholz tronqué, Buchholz, performance.

Article 7 :

Répartition des Prix (la liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la 6ème ronde. Modalités d'attribution des prix : système Hort pour le classement général – A la place pour les autres prix - Prix non cumulables sauf avec le Challenge de Haute-Garonne. Les prix ne seront remis qu'aux participants présents. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Article 8 :

Arbitre Principal : Françoise CWIEK OPEN 2

Autres Arbitres : Nicolas SANCHEZ OPEN 2

Article 9 : DIVERS-

- Avant et après chaque partie, après chaque sortie de la salle, les joueurs utilisent le gel hydroalcoolique. Après la partie les joueurs utilisent les lingettes mises à disposition pour nettoyer les pièces.

- Port du masque obligatoire pour tous les joueurs de plus de 11 ans.

- Un joueur au trait peut quitter la zone de jeu en cours de partie uniquement avec la permission de l'arbitre.

- Les analyses et blitz sont interdites dans la zone de jeu,

- Il est strictement interdit de fumer, vapoter, manger ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

- En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'organisation à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

- les téléphones mobiles devront être éteints et non visibles, si le téléphone mobile d'un joueur émet un son ou apparaît, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre,

- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,

- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

- si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,

- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les dix premières minutes de la ronde,

- avoir une attitude convenable

- éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- vente de littérature échiquéenne interdite dans l'aire de jeu

- toute dégradation entraînera une exclusion

- Il n'y aura pas de salle d'analyse

- Bye: un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Pour la ronde 1, l'annoncer samedi avant 14h15.

Les joueurs qui n'auront pas pointés avant 14h15 mais ayant réglé leur inscription seront appariés à la ronde 1.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 :

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur ainsi que la « Charte du joueur d'Échecs »

L'Arbitre Principal

L'Organisateur